

ESPACE JURIDIQUE

NOTAIRES



33ALM sarl
1040846/AV/CHDU

Lille, le 10 avril 2024

ATTESTATION

Je soussigné, Maître Charlotte DUQUENNE, Notaire associé à LILLE (Nord) 99 rue Nationale,

Atteste avoir en la comptabilité de l'Office un compte bloqué n° 138807 ouvert au nom de la société 33ALM sarl en cours de formation présentant un solde créditeur de deux mille cent euros (2.100,00€) correspondant à la souscription au capital de, savoir :

* à concurrence de 525,00 € à l'apport en numéraire de Monsieur Stéphane GERMAIN de MONTAUZAN,

* à concurrence de 525,00 € à l'apport en numéraire de Monsieur Stanislas GERMAIN de MONTAUZAN,

* à concurrence de 525,00 € à l'apport en numéraire de Monsieur Maxence GERMAIN de MONTAUZAN,

* à concurrence de 525,00 € à l'apport en numéraire de Monsieur Amaury GERMAIN de MONTAUZAN,

Atteste que le capital social de la société 33ALM sarl est fixé à la somme de DEUX MILLE CENT EUROS en 2100 parts de UN EURO (1,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 2100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Monsieur Stéphane GERMAIN de MONTAUZAN à concurrence de 525 parts, portant les numéros 1 à 525, en rémunération de son apport en numéraire.

Monsieur Stanislas GERMAIN de MONTAUZAN à concurrence de 525 parts, portant les numéros 526 à 1050, en rémunération de son apport en numéraire.

99, rue Nationale – C.S. 41165 – 59013 LILLE Cedex
Tél. 03 20 12 56 00 – Fax. 03 20 12 56 12
E-mail notaires@espacejuridique.com

Service Négociation, Tél. 03 20 12 56 06 – Service Gestion Locative, Tél. 03 20 12 56 05
Parking privé (Accès : 99, rue Nationale) – Parking public (Accès : PLAZA : 89, rue Nationale)

Monsieur Maxence GERMAIN de MONTAUZAN à concurrence de 525 parts, portant les numéros 1051 à 1575, en rémunération de son apport en numéraire.

Monsieur Amaury GERMAIN de MONTAUZAN à concurrence de 525 parts, portant les numéros 1576 à 2100, en rémunération de son apport en numéraire.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 2.100 parts

Ledit compte ne pourra être débloqué, et les fonds virés sur le compte ouvert au nom de la société, que sur présentation par le gérant de l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés délivré par le greffier

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A Lille (Nord),
LE 10 avril 2024



ESPACE JURIDIQUE NOTAIRES
VERMUNT, BONDUELLE-HAIRE,
BENVENISTE, DELATTRE, DUQUENNE
99, rue Nationale - CS 41165
59013 LILLE Cedex
Tél. : 03.20.12.56.00